

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 26 novembre 2020 portant reconnaissance des qualifications prévues par le décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques

A.M. 27-07-2021

M.B. 26-08-2021

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

Vu le décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 18 novembre 1991 portant exécution du décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 septembre 2019 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française, article 79, § 1er, 19° ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 novembre 2020 portant reconnaissance des qualifications prévues par le décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 26 novembre 2020 portant reconnaissance des qualifications prévues par le décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques, la ligne :

«Niveau B : CHARGE DE RECHERCHE
ANDO Kunie, DE GREVE Zacharie, FAWAY Emilie, HORICKS Florence, PATERNOT Sabine, WANG Kainan, ZHAO Guoying.»

est remplacée par les lignes suivantes :

«Niveau B : CHARGE DE RECHERCHE
ANDO Kunie, DE GREVE Zacharie, FAWAY Emilie, PATERNOT Sabine, WANG Kainan, ZHAO Guoying.

Niveau B : PREMIER LOGISTICIEN DE RECHERCHE
HORICKS Florence.»

Article 2. - L'annexe de l'arrêté ministériel du 26 novembre 2020 portant reconnaissance des qualifications prévues par le décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

Bruxelles, le 27 juillet 2021.

Pour la Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de
Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires,
de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et
de la Promotion de Bruxelles

Par délégation :

Etienne GILLIARD

Directeur général

CHARGE DE RECHERCHE								
NIV	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	TITRE	ETABL	AN	M	DATNIV
B	ANDO	Kunie	06.09.1979	Docteur en Sciences biomédicales et pharmaceutiques	ULB	11	7	01.08.2020
B	DE GREVE	Zacharie	05.07.1984	Docteur en Sciences de l'Ingénieur	UMONS	12	3	26.09.2018
B	FAWAY	Emilie	01.12.1990	Docteur en Sciences biomédicales et pharmaceutiques	UNAMUR	5	9	01.12.2019
B	PATERNOT	Sabine	30.05.1979	Docteur en Sciences biomédicales	ULB	16	6	01.08.2020
B	WANG	Kainan	31.08.1989	Docteur en Sciences de l'Ingénieur et Technologie	ULB	1	10	01.08.2020
B	ZHAO	Guoying	27.02.1986	Doctor of Engineering Science (PHD) (Katholieke Universiteit Leuven)	ULB	7	5	01.08.2020

PREMIER LOGISTICIEN DE RECHERCHE								
NIV	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	TITRE	ETABL	AN	M	DATNIV
B	HORICKS	Florence	31.05.1986	Docteur en Sciences biomédicales et pharmaceutiques	ULB	6	11	01.08.2020

CHERCHEUR QUALIFIE								
NIV	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	TITRE	ETABL	AN	M	DATNIV
C	MARCELIS	Lionel	10.10.1986	Docteur en Sciences	ULB	9	2	01.08.2020
C	RICQUIER	Birgit	30.05.1983	Docteur en Langues et Lettres	ULB	13	5	01.08.2020
C	RIGO	Nicolas	27.09.1980	Docteur en Sciences de l'Ingénieur	ULB	12	10	01.08.2020
C	SCHENKEL	Arnaud	25.07.1986	Docteur en Sciences de l'Ingénieur et Technologie	ULB	9	10	01.08.2020
C	WALLENBORN	Grégoire	10.01.1967	Docteur en Sciences	ULB	17	8	01.08.2020
C	WYNANTS	Nele	02.07.1981	Doctor in de theaterwetenschap en intermedialiteit (Universiteit Antwerpen)	ULB	10	6	01.08.2020

Tableaux annexés à l'arrêté ministériel du : 27 juillet 2021.